



PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-PAULE  
MRC DE LA MATANIE

## Avis public

### ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT 429-23

Aux personnes intéressées par ce projet de règlement.

**AVIS PUBLIC** est par la présente, donné par la soussignée de ce qui suit :

Lors d'une réunion tenue le **2 août 2023**, le conseil municipal a adopté le projet de règlement suivant :

- Projet de règlement numéro 429-23 modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale numéro 387-19 afin d'assujettir certaines interventions à l'approbation par PIIA dans les zones 2-V et 3-V

#### POURQUOI CES CHANGEMENTS?

Les actions en bordure du lac du Portage (zone 2-V) ont un impact direct sur les fonctions hydrologiques, écologiques, paysagère et socio-économique du milieu. La municipalité désire, par le biais du règlement sur les PIIA, renforcer le contrôle des interventions autour du lac de manière à assurer la longévité de la santé du lac et la beauté du paysage.

Par ailleurs, la qualité et la quantité d'eau qui parviennent au lac sont en partie influencées par l'utilisation du territoire, la végétation qui le compose et la préservation des milieux hydriques tributaires. La municipalité souhaite, par l'utilisation d'un outil de contrôle discrétionnaire (PIIA), minimiser les impacts négatifs de projets de développement sur l'écosystème compris dans la zone 3-V, qui constitue la deuxième couronne du lac du Portage.



#### COMMENT PUIS-JE FAIRE VALOIR MON OPINION AUPRÈS DE LA MUNICIPALITÉ?

Une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement aura lieu le **29 août 2023** à la salle **du Conseil au 102 rue Banville à Ste-Paule**. Au cours de cette assemblée publique, le maire ou son représentant expliquera le projet de règlement et les conséquences de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

La municipalité tient également une consultation en ligne durant le mois d'août. Pour en savoir davantage, visitez <https://municipalite.sainte-paule.qc.ca/>

#### OÙ PUIS-JE CONSULTER LE PROJET DE RÈGLEMENT?

Le projet de règlement est disponible pour consultation en ligne sur la page d'accueil du site internet de la Municipalité au <https://municipalite.sainte-paule.qc.ca/>

Donné à Sainte-Paule (Québec), ce **3<sup>e</sup> jour d'août 2023**

*Marie-Lyne Morneau*

Directrice générale par intérim